

## COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à la médiathèque est ouverte à tous, sous réserve de présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile et le paiement de la cotisation prévue à l'article 3 du règlement « médiathèque »

Le lecteur peut emprunter 3 livres, 1 CD, 1 Cassette Vidéo et 2 magazines pour une durée maximale de 3 semaines.

- ❖ Consultation Internet : 1 heure.
- ❖ Adhésion Signois (par famille).10 Euros par an.
- ❖ Gratuit pour les enfants (jusqu'à 17 ans)
- ❖ Gratuit pour les demandeurs d'emploi (sur présentation de la carte ANPE).
- ❖ Tarif étudiant (hors famille) à partir de 18 ans : 5 Euros par an.

Adhésion hors commune : 15 Euros par an.



## *HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC*

*LUNDI AU VENDREDI*  
9H00-12H00/13H30-18H00

*SAMEDI* : 9H00-12H00/13H30-17H00



## *MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE SIGNES*

---

### *Un espace de détente et de loisirs*

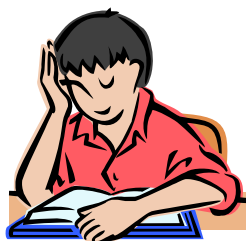
#### Qu'est ce qu'une médiathèque ?

La médiathèque municipale de SIGNES, c'est d'abord une offre : en effet la rencontre entre le lecteur et le livre reste un acte intime dont justement la médiathèque propose le cadre et les moyens.

#### Cette offre possède deux facettes :

- ❖ *La première* évidente est documentaire, la médiathèque va mettre à disposition du public des collections ou fonds de livres, lentement mûris par l'histoire, présentés sous différents supports (livres, CD, vidéos, ...).
- ❖ *La seconde* est le lieu : les espaces sont offerts à l'appropriation du public, au brassage de ces publics de tous les âges et de toutes conditions en un site qui est éminemment social.

## UN LIEU DE DIFFUSION CULTURELLE !



*L'offre de la médiathèque est une mise en scène de la collectivité. Elle est une institution à la fois vivante et unique.*

*La médiathèque municipale de SIGNES sera un lieu de diffusion culturelle, de communication et d'échanges dans un climat convivial et familial.*



## DES LOCAUX CLAIRS ET FONCTIONNELS !

Vous aurez le plaisir de choisir les livres que vous aimez dans des locaux clairs et fonctionnels.

Cette médiathèque comporte plusieurs espaces adaptés à chaque tranche d'âge, ceux-ci possèdent aussi une fonction particulière.

- ❖ *Un espace Périodiques* : journaux, magazines, revues.
- ❖ *Un espace Adultes* : romans, documentaires, vidéos et CD.
- ❖ *Un espace Enfants* : albums, romans, Bandes Dessinées et documentaires.
- ❖ *Un espace Multimédia* : Internet et consultation CD pour une durée d'une heure : vous pouvez réserver un poste auprès du personnel.
- ❖ *Un point Tourisme*

Sentiers pédestres, guides touristiques de la région, plaquettes des festivités du département et de la commune.

## UNE CLASSIFICATION UNIVERSELLE !

La médiathèque de SIGNES a mis en place une classification du fonds qui est universelle.

Cette classification est utilisée dans toutes les médiathèques de France afin de conserver un classement homogène et une organisation uniforme.

